

DOCUMENTS

DEUX GREVES OUVRIERES DANS L'OISE A LA FIN DU XIX^e SIECLE

- Grève des ouvrières gantières à Estrées St Denis (1891)
- Une grève d'enfants à Bury (1893)

(Archives Départementales de l'Oise)

La connaissance des mouvements sociaux n'est pas si aisée à établir par les historiens : il faudrait pouvoir recourir aux archives des syndicats, pratiquement toutes disparues ou inaccessibles, à celles des usines, aussi difficiles à trouver, aux témoignages oraux - quand ils sont encore possibles...

Reste la presse d'époque, journaux locaux d'opinion, publications spécialisées (patronales, syndicales...) dont on peut recouper les récits & les informations. Mais l'on sait que les conflits sociaux ont toujours fait l'objet de rapports de police envoyés aux préfets & au ministère de l'Intérieur : une fois dépassées les fameuses années où ces pièces restent couvertes par le secret administratif, elles deviennent accessibles aux chercheurs, qui les trouveront entreposées dans la série M des Archives départementales, mine inépuisable pour les historiens de ces deux derniers siècles.

On trouvera ainsi dans les fonds départementaux à Beauvais plusieurs liasses classées par années & par arrondissements, permettant d'établir la statistique des grèves dans l'Oise depuis les années 1870 jusqu'au début de la seconde guerre mondiale; ces rapports officiels nous fournissent maints renseignements sur les circonstances des mouvements sociaux, les revendications ouvrières, les péripéties & l'issue des grèves, suivies de près par l'administration, toujours soucieuse du "bon ordre public"; il faut bien sûr sans cesse considérer ces documents avec esprit critique, mais ils n'en apportent pas moins des renseignements précieux, souvent internes & impossibles à connaître par d'autres sources.

Nous avons extrait de ces liasses des pièces se rapportant à deux courtes grèves, qui témoignent de manière éloquent de la condition ouvrière & des problèmes sociaux à la fin du XIX^e siècle dans notre département:

1°) Un rapport de la brigade de gendarmerie d'Arsy (arrondissement de Compiègne) en date du 4 août 1891, concernant une grève des ouvrières gantières d'Estrées St Denis, mouvement de faible durée, ayant touché quelques dizaines d'ouvrières parmi les 300 employées par les fabricants du bourg, motivé par une baisse de salaire imposée par les patrons, arguant de la concurrence étrangère. (voir un peu plus tard les grèves des boutonnières de Méru)

Il s'agit d'un exemple, assez rare dans notre région, de grève de femmes.

2°) Un rapport du sous préfet de Clermont au préfet de l'Oise, daté du 1^{er} février 1893, évoquant une grève d'enfants, survenue dans une usine textile de son ressort (Bury, près de Mouy, sur la vallée du Thérain) : il s'agit cette fois d'un mouvement motivé par une baisse de salaire, décidée par le patron à la suite de l'application de la loi de 1893 abaissant à 10 H par jour le travail des enfants. On notera que le sous préfet de Clermont est loin de prendre le parti du patron dans cette affaire et que les enfants, poussés par les parents, demandent dans leur pétition (dont nous reproduisons la première page) à retravailler 12 H par jour "comme par le passé".

(La Rédaction)

Journal National.

Arisy, le 14 Août 1891

2^e Section.

Compagnie de l'Est.

Arrondissement de Compiègne.

Brigade d'Arisy.

N^o 29.

Au sujet d'une grève qui
a éclaté parmi les ouvriers
garniers à Estrie. St Denis.

Rapport du Brigadier Martin,
Commandant la Brigade de Gendarmes d'Arisy,
Sur une grève qui a éclaté parmi les ouvriers garniers à
Estrie. St Denis.

Le 1^{er} Août courant, les sieurs Poitevin, Morin,
et Madame Veuve Morin, fabricants de gants Penman-
à Estrie. St Denis, ont annoncé à leurs ouvriers que, par
suite de la concurrence étrangère, ils étaient obligés d'abaisser
de 1^{fr} 40 la douzaine de paires de gants à 1^{fr} 20. - Le 3, dans
la matinée un groupe de 30 à 40 des dits ouvriers s'est formé
et s'est allié chez les trois fabricants en leur demandant
poliment le maintien des prix existants; ces femmes avou-
ant et persistant à vouloir les diminuer, elles se sont
retirées sans rien de bruit et ont décidé de se mettre en grève.
Vers l'après-midi, 60 à 80 femmes environ se sont
promenées en troupe tout en chantonnant dans Estrie. St
Denis et Mauvillers l'air le but d'exciter leurs camarades
à se joindre à elles; leur conduite a été correcte jusqu'ici,
l'ordre n'a pas été troublé et rien ne fait prévoir aucun
tumulte.

Les trois maisons occupent environ 9. 50 à 300
femmes, elles confectionnent ces gants chez elles; l'on
pense que ce chômage ne durera pas longtemps, car
la plupart de ces ouvrières se trouvent dans une situation
pénible et elles accepteraient quand même la réduction
proposée.

Signé: Martin.

N^o 204. Il a été transmis à M. le Chef d'Escadron
Commandant la Compagnie auquel j'ai l'honneur de
rendre compte que ni étant, dès réception du présent
rapport, transporté à Estrie. St Denis où je me suis
entretenu avec M. l'Adjoint, le Maire et les
il résulte que la grève dans il s'agit n'a, à mon avis
quant à présent, aucun caractère de gravité, tout est

Dans

sans le plus grand calme et rien n'autorise à croire
que l'ordre sera troublé.

C'est, en résumé, une grève peu importante qui me
semble ne devoir durer longtemps et qui ne peut, jusqu'ici,
donner lieu à des mesures préventives.

Je vous tiendrai au courant, le cas échéant, si une
aggravation se produisait.

Compiègne, le 14 Août 1871

Le Capitaine Commandant l'arrondissement.

Signé : Fontard.

Jour copie conforme :

Beauvais, le 1 Août 1871

Le Chef d'Escadron, Commandant la Gendarmerie de l'arrondissement.

A. Lemaire

SOUS-PRÉFECTURE

CLERMONT

(Oise)

CABINET

DE

SOUS-PRÉFET

Clermont, le 1^{er} Février

1893

Confidentiel

Monsieur le Préfet

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la grève que je vous avais signalée et qui avait été sans usure de M. Poiret, à St-Eprieux (commune de Burg) s'est terminée il y a deux jours, sans aucun incident.

Quarante jours s'étaient mis en grève par suite de la diminution de salaires que leur imposait M. Poiret pour se conformer à la loi réduisant à 10 le nombre des heures de travail pour les enfants.

Chaque enfant à, dans l'établissement de St-Eprieux la surveillance d'un métier et travaillait pendant 12 heures. Par suite de l'application de la loi sur la réduction des heures de travail, M. Poiret ne fit plus travailler les enfants que pendant six heures, mais pour n'éprouver aucune perte, il fit, pendant deux heures, surveiller à chaque enfant deux métiers : la production était donc la même qu'auparavant ; néanmoins, M. Poiret prétendit diminuer les salaires des enfants employés par lui, et ces enfants devant cette prétention certainement injuste, cessèrent le travail, et leur grève pourrait

entraîner une cessation de travail pour plus de 200 ouvriers
Mais cette hypothèse ne s'est pas réalisée, et les enfants, pour
leurs parents dans le besoin ont repris le travail au
bout de trois jours sans avoir obtenu aucune satisfaction.

La grève est donc terminée, mais je crois qu'elle
ne reprendra prochainement dans des conditions plus
favorables, car l'attitude et les exigences de M. Tardieu ont
excité les ouvriers et peuvent amener une nouvelle grève
beaucoup plus sérieuse que celle qui vient d'avoir lieu
partiellement.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'hommage
de mon respectueux dévouement.

Le Sous Préfet,
P. Chevaley.

Les soussignés ouvriers et
ouvrières de l'Usine de
Saint-Epuy Demandent à faire
la journée de Douze Heures
Comme par le passé

Marthe Marre Philomène Levais

Angelina Frey Daniel Louise

Hermine Dufeu femme priant

Estelle Luquet femme Goffic

Elbaré Roisin Le cam Jean elbaré

Elisole Moreau

Camille Marre Gorlin Constant

Levasseur Louise Moreville Philogène

Lefranc Belle Marie

Ames Roger Blotelle

Philome Davison

Julia Margrest

Virginie

Julia Fraire

Louise Lamouche

Emelie Moreau

Jeanne Carlier

Camille Brugnot

Thérèse Gaubert

Berthe Génard

Famé Lebalch

Elise Aiquet

Boitel